



DGAN  
Secteur des forêts  
et des arbres isolés  
Rue des Battoirs 7  
1205 Genève

Madame Molnarfi Schmidt, Anne  
Chemin de la Montagne 122  
1224 Chêne-Bougeries

Genève, le 14 novembre 2017

N<sup>o</sup>réf. : MJA

**Concerne : Travaux d'abattage héliportés le long de la Seymaz**

Madame,

Par la présente, nous vous informons que l'Etat va entreprendre des travaux d'abattage d'arbres liés à l'entretien des rives de la Seymaz, sur deux secteurs, passerelle des Ecureuils – Ecole d'Haller et chemin Cavussin - pont du CEVA (plan du périmètre concerné en annexe).

La date des travaux de débardage héliporté est fixée au **29 novembre 2017**.

Nous vous remercions de respecter l'interdiction de pénétrer dans la zone de chantier et de suivre les consignes du personnel exploitant.

Selon les conditions de sécurité, la passerelle des Ecureuils sera partiellement fermée pendant la journée au public.

Le chemin pédestre longeant la Seymaz entre la passerelle des Ecureuils et le pont du CEVA sera partiellement fermé pendant la journée au public.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, nous vous prions d'excuser des nuisances sonores provoquées par cette intervention.

Il est fortement recommandé aux riverains de ne pas sortir dans les jardins et de rester dans les maisons lors des vols de l'hélicoptère. Toutes les mesures sont prises afin de réduire autant que possible les désagréments occasionnés par ces travaux.

En vous remerciant pour votre compréhension, recevez, Madame, nos salutations les meilleures.

Michel Jaggy  
Technicien forestier

Annexe mentionnée

riverains\_Seymaz

